

<https://xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article200>



# "Les patrons du CAC 40 s'offrent un bonus de 40 %". Par Clotilde Mathieu

- Nouvelles de l'antirépublique -



Date de mise en ligne : dimanche 9 mars 2008

---

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

---

**" rémunérations . Une caste de dirigeants d'entreprise s'enrichit follement au moment où le pouvoir d'achat des Français est en berne.**

Cette année, plus que les autres, le scandale des revenus des grands patrons suscite l'indignation. Alors que le MEDEF, Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque centrale européenne, et Nicolas Sarkozy crient haut et fort que les salaires des Français ne peuvent pas être augmentés, les rémunérations des PDG des plus grosses entreprises françaises explosent. Après une augmentation de 25 % en 2006, par rapport à 2005, près de trois patrons sur quatre de grandes sociétés françaises ont gagné 40 % de plus en 2007 qu'en 2006, selon l'étude HayGroup publiée hier par le quotidien économique la Tribune. La moitié des patrons des géants du CAC 40 (au moins 40 000 employés et plus de 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires) ont touché comme rémunération annuelle (comprenant le salaire de base, les bonus et les stock-options) 6,175 millions d'euros. Même tendance pour les PDG des sociétés les moins importantes cotées en Bourse : leur rémunération est de 2,679 millions d'euros. Quant à celle des patrons des plus « petites entreprises », elle atteint 882 000 euros.

Les salaires de base, qui ne sont pas fonction du résultat, ont progressé de 12 % pour 61 % des patrons enquêtés. Mais, surtout, la distribution de stock-options, dont une partie n'est pas liée à la performance, a explosé de + 48 % pour plus de la moitié des cent trente cinq entreprises étudiées : le montant valorisé de ces actions achetées à prix d'or par ces dirigeants a atteint 4,828 millions d'euros en médiane pour le haut du CAC 40 et 1,610 million d'euros pour le bas. L'étude démontre également que seuls les deux tiers des entreprises conditionnent la distribution de ces actions à la performance du dirigeant.

#### **toujours tirées vers le haut**

Ni la publication des rémunérations des grands patrons, imposée par la loi en 2001, ni les lois de modération votées en 2005 et 2006, censées « mettre de l'ordre » et moraliser les excès, ni le « code » de bonne conduite cher au MEDEF n'ont eu raison de « l'appétit » des grands patrons français. Au contraire, les rémunérations ont toujours été tirées vers le haut.

Autant que les montants, c'est peut-être la manière dont ils sont fixés qui importe. Car, jusqu'à présent, pas question de changer la règle qui donne au conseil d'administration le soin de fixer le salaire et autres rémunérations du PDG. Choisis par ces PDG eux-mêmes, les membres des conseils d'administration ne se risqueraient pas à leur refuser ce qu'ils demandent. La semaine dernière, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a dévoilé une plus-value sur les stock-options de Daniel Bouton de 3,34 millions d'euros en 2007, ce qui a permis au PDG de la Société générale de renoncer à son bonus 2007 ainsi qu'à son salaire fixe pendant au moins les six premiers mois de cette année. Un des nombreux exemples qui illustrent le fait que les millions d'euros empochés ne reflètent pas la performance du manager sur le résultat de son entreprise. Ces rémunérations juteuses, fondées sur une part fixe attribuée par les amis du patron et une part variable sans limite, se révèlent plus démesurées à chaque parution et soulèvent un vent de colère chez les Français, qui voient leur pouvoir d'achat sans cesse affaibli. " **Clotilde Mathieu**

Article publié dans le journal *L'Humanité*, le 13 février 2008.